

Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique

Commune de FRANCILLON-SUR-ROUBION

PLUi arrêté le 29 janvier 2025
PLUi approuvé le 24 février 2026



1:5 000

Version du 03-02-2026



Zonage du PLUi

Prescriptions ponctuelles

- Patrimoine

Prescriptions surfaciques

- Espaces Boisés Classés
- Emplacements réservés
- Espaces remarquables
- Ripisylve
- Zones humides
- Secteurs OAP

Informations surfaciques

- Arrêté de protection habitat Naturel
- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Périmètre de protection de captage éloigné
- ZNIEFF 1
- Cimetière

Zones urbaines

- UC - Zone urbaine de centre
- UD - Zone urbaine résidentielle

Zones à urbaniser

- AUH - Zone à urbaniser à vocation d'habitats à court terme

Zones agricoles

- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole protégée

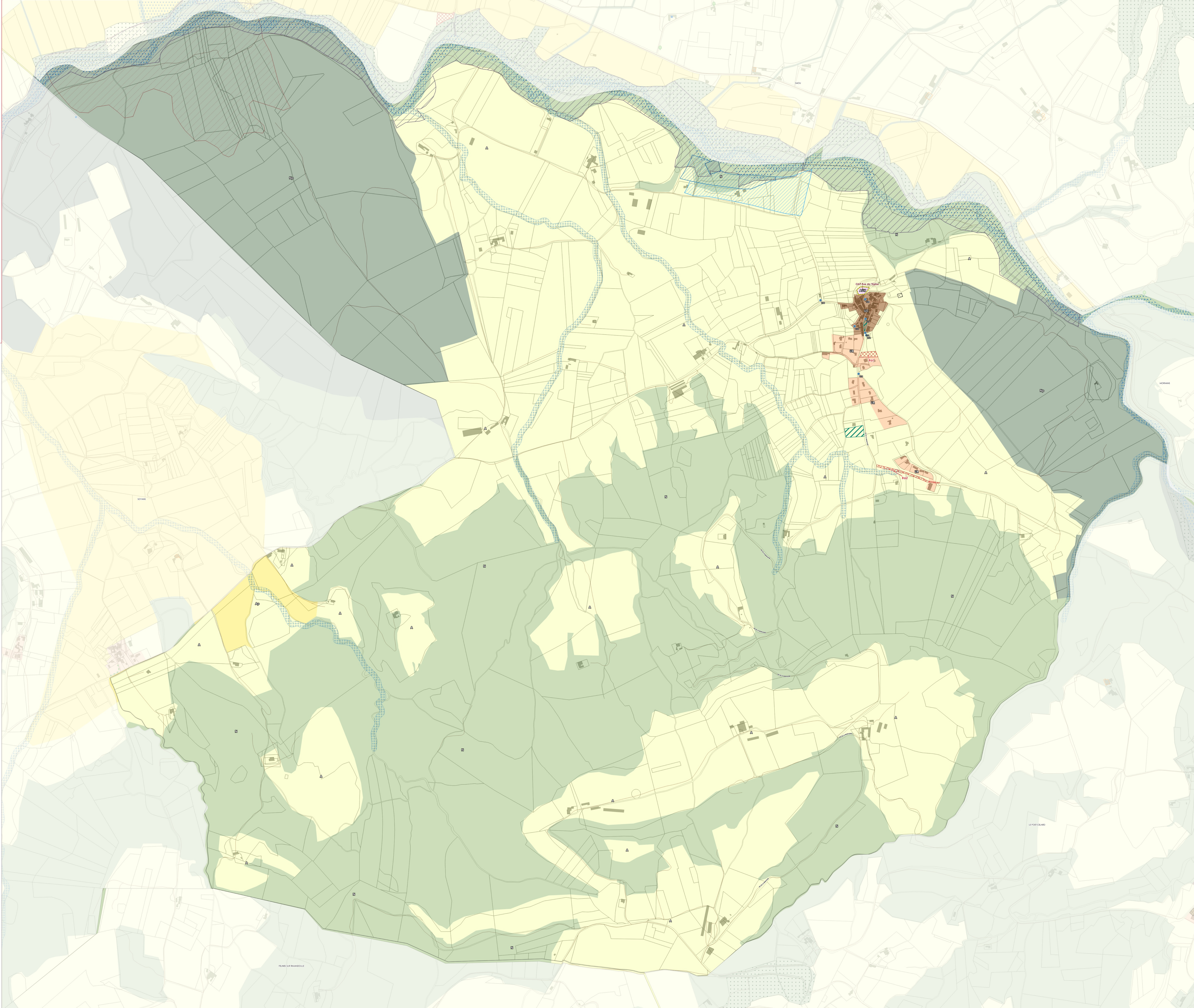
Zones naturelles

- N - Zone naturelle
- Np - Zone naturelle protégée

Éléments de repère

- Bâtiments
- Limites cadastrales

N°	ER	Libellé	Surface en m²	Commune	Bénéficiaire
101		Espace de stationnement	1452,3900000000000	Francillon sur Roubion	Commune
102		Création d'une voie à sens unique pour desservir le lotissement	1231,8199999999999	Francillon sur Roubion	Commune



0 100 200 m